

Procès-verbal
Rencontre du Conseil d'établissement
Mercredi 12 octobre 2022, 18 h 30
École St-Gérard (Séance à l'école, local 327)

Sont présents :

Parents: Kim Boissonneault, Manuel Darveau, Alexandra Dumont, Roch Dupervil, Karine Brunet, Jonathan Brassard-Potvin.

Parents substitués : Nicholas Sangaré, Astrid Contreras

Enseignants: Miguel Paquette-Gaulin, Dominique Aubin, Lorraine Forget-Gagnon, Geneviève Vincent

Professionnel : Clara Nelly Becerra Mesa

Membre du personnel : Brigitte Beaupré

Directeur: Luc-Étienne Paris

Sont absents : Annie-Claude Beaudry

1.1 Ouverture

1.2 Mot de bienvenue, présentation des membres

1.3 Quorum

1.4 Nomination d'un(e) secrétaire et d'un gardien de temps

Secrétaire : Kim Boissonneault

Gardien du temps : Geneviève Vincent

1.5 Élections officielles à la Présidence et à la Vice-Présidence

Il est proposé par Karine Brunet, appuyée par Roch Dupervil de nommer Manuel Darveau à la présidence du CÉ.

Il est proposé par Jonathan Brassard-Potvin, appuyé par Manuel Darveau de nommer Jonathan Brassard-Potvin à la vice-présidence du CÉ.

1.6 Nomination membre de la communauté

Il est proposé par Karine Brunet, appuyée par Alexandra Dumont de nommer Amélie Croteau, coordonnatrice au Patro-Villeray comme membre de la communauté.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Manuel Darveau, appuyé par Geneviève Vincent d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

3. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion régulière tenue le 8 juin 2022

Il est proposé par Karine Brunet, appuyée par Geneviève Vincent d'adopter le procès-verbal de la réunion régulière tenue le 8 juin 2022 tel que proposé.

4. Suivi du procès-verbal du 8 juin 2022

Service traiteur

→ **Ce point sera discuté en janvier 2023**

Photo scolaire

Ce point sera discuté plus bas.

Résolution pour le transfert du fonds 4 vers le fonds 9

Dans le transfert du fonds 4 vers le fonds 9, la somme de 56 686\$, pour les travaux d'amélioration de la cour d'école, a été finalement prélevé par le SRF (voir PV de mai 2020).

5. Retour et procès-verbal de l'A.G.A. du 15 septembre 2022

Ce qu'on doit retenir de l'AGA :

- Rencontre en présentiel :
 - ✓ Impression que peu de parents se sont présentés
 - ✓ Questionnements à savoir s'il y aurait eu davantage de participation si la rencontre avait été virtuelle ou en version hybride virtuel/présentiel
 - ✓ Sondage de M. Brassard-Potvin : dans notre école, cela ne semble pas être un enjeu que les rencontres du CÉ se fassent en présentiel
 - ✓ Suggestions :
 - Offrir une version hybride de l'AGA présentiel/virtuel : mode webinaire pour les parents qui sont à distance sans possibilité de voter
 - Offrir 2 soirées différentes : une soirée de rencontre parents-enseignants et une autre soirée pour l'AGA (en virtuel)
- Suggestions en lien avec le fonctionnement et le déroulement de la rencontre:
 - ✓ Contrôler davantage l'identité des parents qui se présentent à l'AGA et qui votent : mettre un registre des présences avec signatures à l'entrée du gymnase
 - ✓ Quand un parent prend la parole : se nommer
 - ✓ Clarifier objectif de l'AGA pour assurer la bonne compréhension des parents du but de la rencontre
 - ✓ Offrir un espace en fin de rencontre pour les sujets non-prévus amenés par les parents
 - ✓ Enjeux de communications : assurer une plus grande transparence dans les communications, offrir des espaces pour que les parents puissent s'exprimer

Le procès-verbal de l'A.G.A. du 15 septembre 2022 sera adopté lors de la prochaine rencontre CÉ

6. Fonctions du CÉ, synthèse des fonctions et pouvoirs du CÉ

7. Études des dossiers

7.1 Service de garde : réglementation 22-23

Réglementation

Mme Beaupré présente la réglementation pour l'année 2022-2023. Il s'agit sensiblement de la même que l'année dernière, quelques ajouts/modifications ont été apportés :

- ✓ ajout du no de téléphone du service de garde
- ✓ ajustement du montant pour le relevé fiscal
- ✓ modification de la procédure de départ en lien avec l'utilisation de l'application HopHop
- ✓ autorisation que les parents entrent dans l'école pour aller chercher leur enfant le dernier de jeudi de chaque mois: il est suggéré d'améliorer la communication de cette information dans l'infolettre et par envoi d'un courriel aux parents utilisateurs du service de garde
- ✓ M. Darveau suggère d'ajouter au point code de vie l'information en lien avec plan de lutte contre la violence et l'intimidation dans la réglementation

Les tarifs ont été changés par le ministère : le montant demandé par jour doit se situer entre 10,75 et 13,25. Puisque les frais de 5\$ pour les activités à l'école lors des journées pédagogiques ont été retirés, le souhait serait de mettre le tarif à 11,00\$, ce qui est proposé Manuel Darveau et appuyé par Geneviève Vincent.

Cap St-Jacques - classe neige

Mme Beaupré présente le projet d'une classe neige le 9 février en après-midi et 10 février (journée pédagogique). Les frais de cette activité sont estimés à 64,30\$ par enfant (incluant transport, repas, nuit) : la visée est de charger 50\$ par enfant aux parents, la balance serait financée par marché de Noël. Il y aurait 70 places disponibles (inscriptions « premier arrivé premier servi ») pour les enfants de 3-4-5-6^e année. Ce projet est adopté sur proposition de Lorraine Forget-Gagnon, appuyée par Geneviève Vincent.

Projet : espace intérieur près de l'entrée de la cour

Mme Beaupré souhaite créer un espace zen/détente avec fauteuils, bibliothèques, livres, tapis, plantes, mandalas, musique douce pour le service de garde. Mme Aubin souhaite savoir si cet espace pourrait être utilisé par les enseignants également pendant les périodes de classe : oui. Suggestion : matériel sensoriel détente, coin de résolution de conflits. Un montant de 2500\$ serait demandé au CÉ. Il est prévu que l'école et la fondation contribuent également au projet.

→ **Point reporté au prochain CÉ**

7.2 Formulaire de déclaration d'intérêts

Les formulaires ont été remis aux membres du CÉ pour signature : à remettre à M. Paris lors de la tenue de la prochaine rencontre du CÉ.

7.3 Règles de la régie interne

Présentation des règles de la régie interne 2022-2023 par M. Paris. Adoptées sur proposition de Manuel Darveau, appuyé par Clara Nelly Becerra Mesa.

7.4 Calendrier des rencontres 22-23

Présentation du calendrier des rencontres du CÉ pour l'année 2022-2023. Il est convenu que les membres du CÉ communique avec M. Darveau par courriel pour mentionner si certaines dates ne conviennent pas.

[Plan triennal de répartition et de destination des immeubles \(PTRDI\) \(arcgis.com\)](#)

7.5 PTRDI 2022-2025 et acte d'établissement / Résolution

Action réalisée pendant la rencontre directement sur le Forms en ligne.

7.6 Budget 2022-2023

7.6.1 Guide général sur le budget d'un établissement scolaire

7.6.2 Budget CÉ, ventilation fonds 4 et fonds 9

Fonds 4 : fonds école, qui regroupe les dons - besoin résolution CÉ pour utiliser ce fonds

66947 \$ dans le fonds 4 en date du 12 octobre 2022

La Fondation effectue ses dépenses dans le fonds 9. La gestion des revenus et des dépenses des Éclairs St-Gérard se fait par la fondation. Ainsi, 2500\$ du fonds 9 serviront à couvrir une partie des frais d'inscriptions et l'achat des chandails. Adopté sur proposition d'Alexandra Dumont, appuyée par Geneviève Vincent.

7.7 Sorties éducatives

Présentation du calendrier des sorties, adopté sur proposition de Karine Brunet, appuyée par Geneviève Vincent.

Présentation du projet de voyage à Québec pour les 4^e année par Mme Forget-Gagnon :

Dans le cadre des cours d'univers social et d'arts plastiques, les 3 classes et demie (élèves de 4^e année en classe combinée 3-4) iront à Québec les 27-28 avril prochain. Plusieurs activités éducatives sont prévues : musée de la civilisation, musée beaux-arts, reconstitution plaines d'Abraham, etc, accompagnées de guides Omnitour pour l'aspect historique. Le montant de cette activité s'élève à 268\$ par élève. Plusieurs campagnes de financement sont prévues pour financer les coûts de cette activité dans le but de diminuer au minimum le montant devant être déboursé par les parents. Advenant l'annulation de cette activité, les montants amassés lors des campagnes de financement seraient réinvesties dans une autre activité pour les élèves de 4^e année. Projet adopté sur proposition d'Astrid Contreras, appuyée par Geneviève Vincent.

7.8 Plan local des mesures d'urgence

Visite surprise des pompiers le 12 octobre 2022. La simulation s'est très bien déroulée (5 min 2 sec pour évacuer l'école), le plan fonctionne bien.

7.9 Plan de lutte contre la violence et l'intimidation

M. Paris présente le plan de lutte disponible sur le site de l'école. Il rappelle l'importance de respecter la confidentialité dans le processus de signalement. L'évaluation du plan de lutte a été faite en 2018-2019, elle sera donc à refaire sous peu. Des nouveaux questionnaires seront distribués pour recueillir des nouvelles données. Pour ce faire, un nouvel outil (CEVEQ, partenariat avec Université Laval) sera utilisé. La cueillette de données via la complétion des questionnaires se fera de fin janvier à mai 2023. Le temps de passation des questionnaires est de 30 à 45 minutes. M. Jean-François Adam est le chargé de projet pour écoles primaires CSSDM en lien avec le plan de lutte. Dans le cadre de cette réévaluation du plan de lutte, M. Paris aimerait également sonder la perception des parents. Retour suite à la demande des parents lors de l'AGA : suggestion d'envoyer un courriel spécifique aux parents en lien avec le plan de lutte, incluant les capsules sur les actions mises en place à l'école. M. Dupervil collaborera avec M. Paris pour l'élaboration de ce courriel.

7.10 Déclaration officielle de clientèle 30 septembre 2022

566 élèves, dont 54 élèves en classe d'accueil.

7.10 Location du gymnase

Ententes reconduites avec la ville de Montréal : le gymnase est occupé 3 soirs par semaine par des activités de la ville.

Les locaux sont également réservés pour les activités à venir : balloween, activité de Noël, etc.

7.12 Photo scolaire

Le contrat avec la Pomme verte est effectif jusqu'en juin 2024.

→ **Point de suivi au prochain CÉ**

8. Périodes réservées au public (membres substitués, ...)

9. Droit de parole aux membres du Conseil

9.1 Directeur : projet éducatif

En juin 2023, nouveau projet éducatif doit être approuvé.

→ **Point reporté à la prochaine rencontre CÉ**

9.2 Enseignants

9.3 Professionnel

9.3 Personnel de soutien

9.4 Parents et membres parents substitués

9.5 Membre de la communauté :

Mme Croteau partage des ressources intéressantes pour les parents :

- ✓ 1^{ère} ressource : ressource de soutien aux parents (clavardage, courriel, téléphone)

- ✓ Page Facebook Familles au cœur de Villeray : pour être informé des activités dans le quartier.

Activités parascolaires : de plus en plus populaires, 127 inscriptions cet automne. Mme Croteau mentionne le désir de mettre des nouvelles activités (science, culture) à l'horaire. Suite aux commentaires de certains parents lors de l'AGA, l'heure pour les prochaines inscriptions sera à 18h. Des initiatives sont à venir pour donner la chance à ceux qui n'ont pas pu s'inscrire de s'inscrire lors de la prochaine période d'inscriptions.

12. Suivi correspondances

Réponse de la DG du CSSDM

→ **Point reporté prochain CÉ**

Enjeu de sécurité intersection Crémazie/Lajeunesse

Cette problématique a été abordée avec le poste police, une démarche est entamée par un parent. La direction de l'école a communiqué avec un policier et la brigadière.

Il est conseillé de faire le suivi de cet enjeu au conseil d'arrondissement. M. Dupervil mentionne qu'il faut d'abord s'assurer de s'adresser au bon arrondissement et s'assurer que cela ne relève pas du MTQ. Mme Croteau mentionne une situation similaire vécue et rapporte l'importance de s'assurer d'avoir un no d'événement suite à la plainte faite à la police et de relancer régulièrement le poste de police pour pouvoir remonter cela par la suite au conseil d'arrondissement.

Enjeu de sécurité aussi au coin des rues Lajeunesse / Liège autour école

Une plainte à la police a été faite par M. Brassard-Potvin, avec le brigadier.

Une démarche a également été entamée par la direction de l'école : une caméra a été installée pour comptabiliser le nombre de voitures qui passent à cette intersection.

M. Brassard-Potvin portera le dossier avec M. Paris

Comité central parents

Mme Contreras, qui a remplacé M. Brassard-Potvin lors de la dernière rencontre, rapporte les faits saillants discutés sur le comité central de parents. Le comité a été consulté concernant l'affichage du poste de protecteur de l'élève. Davantage de questionnements ont été soulevés, aucune action n'a été mise en place. Finalement, aucun candidat n'a été retenu. M. Paris informe les membres du CÉ que la loi a été modifiée : dorénavant, le protecteur de l'élève relève du ministère de l'éducation et non du CSSDM.

13. Invités (OPP, ...)

→ **Ajout du point page Facebook pour prochaine rencontre CÉ**

14. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Manuel Darveau, appuyée par Geneviève Vincent de lever la séance à 21h20.